

DE L'ÉTRANGÈRE À L'ÉTRANGER

Différence et francophonie dans *Al Ghariba* de Farjallah Haïk

NADA NADER

Sorbonne Nouvelle – Paris 3

nader.nada@gmail.com

Résumé : Farjallah Haïk présente dans ses écrits des communautés fermées à toute forme d'altérité. Dans le roman *Al Ghariba (L'Étrangère)*, le traitement réservé à Ernestine nous montre le processus de rejet de la différence, ainsi que la dynamique de groupe qui conduit à l'exclusion et constitue les étrangers en monstres. Dans le présent article, nous appréhendons le thème de l'étranger d'abord en suivant l'évolution du personnage de l'étrangère dans le roman *Al Ghariba*, puis en réfléchissant sur le statut d'étranger de l'écrivain francophone à travers l'analyse de la langue hybride de Farjallah Haïk.

Mots-clés : Farjallah Haïk – étranger – altérité - francophonie.

Abstract: Farjallah Haïk's fiction features sealed-off communities that fail to tolerate any kind of otherness. In his novel *Al Ghariba (The Stranger)* the fate encountered by Ernestine highlights the process of rejection undergone by outsiders. These latter are seen as monsters as groups readily turn into mobs. In this article, two aspects of the « Stranger » motif will be explored. After studying the evolution of Ernestine in *Al Ghariba* we shall draw the portrait of the writer as a foreigner and analyze Haïk's hybrid language.

Keyword: Farjallah Haïk – stranger – otherness – Francophonie.

La différence n'est pas une qualification¹ heureuse pour les personnages de Farjallah Haïk². Il suffit pour le comprendre de voir le sort réservé aux étrangers dans la fiction de l'auteur. Rejetés par la société ou par la communauté qu'ils tentent d'intégrer, ils connaissent souvent une fin tragique. Le quatrième roman de Haïk, *Al Ghariba*³, se construit autour du personnage d'Ernestine, une jeune Parisienne qui s'installe avec son mari libanais dans le village natal de ce dernier. Ernestine est donc l'étrangère tristement sacrée par le titre du roman : *Al Ghariba* raconte l'histoire d'un village qui se transforme et l'aversion grandissante que ses habitants éprouvent à l'égard de l'intruse. L'analyse de la figure de l'étrangère et de son évolution dans le roman de Haïk nous mènera dans un deuxième temps à envisager le statut d'étranger de l'auteur francophone et les particularités de la langue qu'il fait sienne.

1. L'étrangère : le refus de l'autre.

L'arrivée d'Ernestine

Au premier abord, l'événement qui vient perturber la vie quiète du village de Kfar Nouh (Kfar Nouh signifiant littéralement « Village de Noé ») est essentiellement anecdotique. Le curé et sa femme⁴ apprennent que leur fils, parti étudier à Paris, s'était surtout « acoquiné à une fille de cabaret qu'il venait d'épouser. » (Haïk, 1947: 13). La lettre leur annonçant la nouvelle est accompagnée de la photo du jeune couple. C'est ainsi que l'étrangère Ernestine fait sa première apparition dans le récit, non sans remous :

La femme avait l'air « n'importe comment ». La curesse elle-même ne savait quoi désigner exactement par ce terme. Mais tout ce que la photo a pu lui révéler de sa coiffure, de ses sourcils épilés, de la peinture épaisse qui dessinait ses lèvres, de ses cils dressés, de son regard insolent, lui parut horrible. Pour ces créatures marquées par la

1 Le terme « qualification » se réfère à celui employé par Philippe Hamon dans « Pour un statut sémiologique du personnage. » (Hamon, 1976).

2 Né en 1912 à Beit-Chabab (Liban), Farjallah Haïk peut être considéré comme le premier romancier libanais francophone.

3 « Al Ghariba » est la translittération en lettres latines d'un mot arabe signifiant « l'étrangère. »

4 Les églises orientales, - catholique et orthodoxe -, autorisent l'ordination d'hommes mariés.

patine des ans et dont la vie est sans horizon, toute femme qui n'est pas du genre qu'elles connaissent est « mauvaise ». (*idem*: 16)

La curesse n'arrive pas à justifier son aversion spontanée pour sa jeune bru, et cette indétermination est elle-même l'élément le plus révélateur pour qui s'intéresse à la question de la différence dans l'œuvre de Haïk. Derrière l'indétermination se cachent des raisons qui sont souvent les mêmes, liées à des réflexes identitaires et fortes de considérations morales. La qualification « n'importe comment » manque certes de précision, mais elle porte des connotations résolument négatives. « Tout » pose problème ici puisque l'examen des traits de la jeune femme révèle un visage en relief, des traits mis en valeur et en évidence, à l'opposé de la patine qui a recouvert le visage de la « curesse ». Ce que cette dernière n'a su préciser se révèle lorsque le narrateur adopte la perspective du curé Elias : « Il en avait vu, durant ses voyages, de ces femmes bien différentes des femmes de son village. Aussi ne murmura-t-il un 'yeh, yeh' que pour ne pas laisser s'étonner la curesse. » (*ibidem*).

C'est donc la différence d'Ernestine qui pose problème. L'attitude du curé Elias qui n'est pas choqué par l'aspect de sa bru, mais feint de l'être afin de ne pas choquer son épouse, nous révèle la logique absconse qui sous-tend le processus d'exclusion : l'étrangère n'a objectivement rien de condamnable, mais dans la mesure où elle s'oppose au familier, sa présence menace l'identité de la petite communauté. C'est d'ailleurs dans un mouvement d'ensemble que la population de Kfar Nouh rejette Ernestine dès son arrivée. Les villageois retiennent d'elle sa tenue qui transgresse les codes vestimentaires du village, son maquillage trop voyant, et surtout son arrogance :

Et cette femme qui était comme une poupée en chiffons, frêle et molle, qui les regardait de très-haut, croyait-elle faire partie du peuple élu de Dieu? Ha, ha! On verra tout ça. Si l'on a encore quelque chose de bon, c'est de savoir faire de tels comptes. (*idem*: 51).

Le rejet de l'étrangère prend un aspect caricatural dans *Al Ghariba*. La différence d'apparence et d'apparat d'Ernestine est prise pour la manifestation extérieure d'une nature essentiellement perversie. On projette sur la différence toute

sorte de fantasmes qui se lisent par exemple dans l'interrogation de la curesse : « Et savent-elles prier, ces femmes-là ? Peuvent-elles donner des enfants ? » (*idem*: 17). Cette question est instrumentalisée par Jamil, ennemi du curé et agitateur de foule, qui dresse d'Ernestine un portrait peu amène : « ces femmes-là portent quelque chose dans le ventre qui mange les enfants (...). Elles portent des vers, des dragons tout petits, des crapauds. Et tout ça mange les enfants. » (*idem*: 132). La différence d'Ernestine fait d'elle une femme démoniaque au fonctionnement physiologique dénaturé. Le vocabulaire utilisé par Jamil pour expliquer la défaillance de l'étrangère fait appel à un bestiaire mythologique étonnant. Ceci nous montre le caractère peu rationnel de l'aversion éprouvée à l'égard de la jeune femme ainsi que les ressorts utilisés pour exploiter cette aversion. Ernestine perd aussi de sa singularité dans ce passage : elle n'est plus « L'étrangère » mais une de « ces femmes-là ». Peut-être ne connaît-on pas réellement Ernestine, mais on peut ainsi prétendre la reconnaître puisqu'elle appartient à une catégorie déjà répertoriée, celle des femmes de mauvaise vie.

La foule et le bouc émissaire

Les conséquences néfastes de la présence de l'étrangère ne tardent pas à se faire sentir dans le village. Au dire des habitants de Kfar Nouh, « l'air du village n'est plus le même » (*idem*: 148). Tous les bouleversements liés à l'arrivée du progrès (électricité, nouvelles machines agricoles) dans ce village libanais traditionnel de la fin du XIXe siècle, sont considérées comme des manifestations diaboliques et mises sur le compte de la présence d'Ernestine :

La machine ! Et ce bruit infernal, et cette odeur de mauvais pétrole. – C'est encore l'étrangère, avait dit quelqu'un. L'étrangère, invisible mais toujours présente comme un mauvais sort. Une sorcière dangereuse qui soufflait sur le village son haleine de femme maudite. (*idem*: 152)

Ernestine devient ainsi le bouc émissaire. Ce rôle qui lui est attribué d'emblée est souligné par Edmond Buchet dans la préface du roman : « L'étrangère (Al Ghariba) qui est considérée comme une ensorceleuse parce que, depuis son arrivée, on a eu l'idée

de transformer le village, meut toutes les ficelles du roman tout en restant dans l'ombre, comme un personnage occulte. » (*idem*: 7). La transformation du village est réelle, mais contrairement à ce qu'avance Edmond Buchet, Ernestine ne participe aucunement de ce mouvement ; tentant même de s'opposer aux diverses métamorphoses qui guettent Kfar Nouh. Elle fait néanmoins face à un attroupement hostile à chacune de ses apparitions. Le comité d'accueil qui l'attend à son arrivée au village présente déjà les caractéristiques les plus péjoratives que peut avoir une foule :

En haut, la foule grossissait à chaque instant. Des femmes avaient arrêté de faire leur pâte et venaient en se frottant les mains. D'autres abandonnaient leur lessive. Des hommes avec, qui une faucille à l'épaule, qui une hache, qui une brouette. Les enfants étaient, comme d'habitude, sur le point de lancer des cailloux. Et un bourdonnement à vous faire penser à la tour de Babel. Les jurons fusant à gauche et à droite comme du mais sur le feu. Les jets de salive qui venaient gluer sur les pierres. Et des rots puant l'oignon. (*idem*: 50).

La diversité de la foule qui réunit hommes, femmes et enfants est renforcée par l'analogie à la tour de Babel. L'agressivité du groupe est impressionnante et se lit notamment dans son attirail : « faucille », « hache », « pierre ». Le fonctionnement physiologique de cet attroupement, rendu par la salive, les rots et le bruit de bourdonnement en fait une entité animale. La foule anthropophage est présente tout le long du roman *Al Ghariba* et connaît une évolution inquiétante sous l'influence de son meneur. Elle possède même une voix unique qui se manifeste par le leitmotiv « Oui c'est l'étrangère » scandé de manière récurrente dans le récit. Dans la dernière section du roman, l'opposition que rencontre Ernestine prend un visage résolument féminin :

Elle savait à quelle obstination elle avait à faire face et elle comprenait bien cette obstination. Dans nos villages, les femmes sont les gardiennes de la piété et des vieilles traditions plus que les hommes. Elles ont l'instinct plus sûr, la résistance plus rigide, les réactions plus rapides et plus franches (...). Elles sont comme la boussole de la montagne. D'un geste, d'un signe de croix, d'une larme, elles conjurent de très grands dangers. Dans les malheurs, elles conservent plus de lucidité que leurs hommes, contrairement aux femmes des villes, car elles ne calculent pas. (*idem*: 142)

L'aversion des femmes du village à l'égard d'Ernestine trouve aux yeux du narrateur des motifs qui se veulent légitimes. Le rejet de la différence est de nouveau lié à la sauvegarde de l'identité paysanne⁵. Mais pourquoi Ernestine comprendrait-elle cette obstination ? Qu'elle ait pu ainsi intégrer des principes obsolètes et un raisonnement partial montre que le narrateur l'a condamnée à la résignation, la privant de la possibilité de s'indigner du traitement injuste qu'elle reçoit. Les bourreaux de l'étrangère sont des femmes qui « conjurent de très grands dangers », et malgré la compassion du narrateur, qui nous indique que « Ernestine n'était pas si mauvaise » (*idem*: 142), cette dernière trouve facilement sa place dans la catégorie des dangers à conjurer. Le sort réservé à Ernestine dans *Al Ghariba*, révèle le traitement inflexible de la question de la différence. Que reproche-t-on depuis le début du roman à l'étrangère : de transgresser les codes du village, de mettre en danger les coutumes normatives. Qu'exige-t-on d'elle avant même son arrivée, par le biais d'une lettre que le curé envoie à son fils ? Qu'elle imite l'attitude et la posture des femmes du village.

Comment se fait la résolution de cette tension entre l'identité d'Ernestine et ce que les villageois exigent d'elle pour envisager de l'accepter ? Au fil des pages, la jeune femme se révèle plutôt désarmante, désireuse d'établir de bonnes relations avec les gens du village et l'on pourrait s'attendre à ce que ceci aboutisse sur l'acceptation d'Ernestine par les villageois. Or, c'est la tendance inverse qui est rapportée par le narrateur. En effet, si à son arrivée à Kfar Nouh, Ernestine se démarque par des traits qui font son identité de citadine, la jeune femme se défait petit à petit de ces caractéristiques dans sa tentative de s'assimiler à la communauté. Son désir de conversion est ainsi rapporté par le narrateur : « La femme d'Istaz Paul (...) avait le désir d'entrer en plein dans la vie de la montagne. Elle y trouvait une paix, une force qui l'avaient fascinée. » (*idem*: 136). À la fin du roman, Ernestine fait en quelque sorte corps avec la montagne en se retirant dans un couvent perché sur une colline perdue, un « cube brunâtre où il n'y avait, en guise de fenêtre, que de toutes petites lucarnes à

5 La tension entre l'identité de soi et la représentation que l'on peut faire de l'autre est d'ailleurs soulignée par Sander Gilman dans *L'Autre et le moi* : « [I]es stéréotypes interviennent lorsque l'intégration du moi est menacée. » (Gilman, 1996:15).

travers lesquelles on ne pouvait voir que le ciel » (*idem*: 185). Par le biais de cette conversion, Ernestine la citadine amoureuse de la montagne nous rappelle la jeune fille musulmane dans *L'Aveugle de la cathédrale* (Haïk, 1995) et sa passion pour la religion chrétienne. Comme si dans la fiction de Farjallah Haïk, les figures positives de l'altérité ne pouvaient que tendre vers le Même.

2. Haïk l'étranger

Francophilie et étrangeté : la présence de la France dans l'œuvre de Haïk

Le titre du roman *Al Ghariba* nous renvoie non seulement à l'étrangère Ernestine, mais aussi à l'étranger Farjallah Haïk. En effet, ce mot arabe écrit en alphabet latin et donné pour titre à un roman francophone nous indique d'entrée de jeu que le romancier n'est pas français. De fait, l'idée d'étranger est inhérente au concept même de francophonie ; elle est d'ailleurs concrétisée par la distinction qui est souvent faite entre « auteur français » et « auteur francophone, rappelant l'existence d'une langue maternelle distincte de la langue d'écriture.

Si certains écrivains libanais francophones affirment que le choix d'écrire en français relève plus d'un parti pris linguistique que politique⁶, il est difficile de ne pas inscrire le choix de Haïk dans son contexte historique. Né en 1912, Farjallah Haïk avait cinq ans lorsque a débuté le mandat français au Liban, et il évoque cette présence dans *Joumana*, roman publié en 1957. Les relations qu'il y décrit unissent non pas deux pays partenaires ou amis, mais un peuple, les Libanais, et un pays, la France, faisant figure de mère spirituelle pour ces derniers. Le narrateur parle de « présence » qui conjure la distance, l'éloignement étant comblé par certaines affinités. C'est d'ailleurs ce que lui enseigne son professeur de géographie :

6 Certains écrivains libanais francophones affirment que choisir le français comme langue d'écriture ne se fait pas au détriment de l'arabe. Amin Maalouf parle du plurilinguisme comme d'un « héritage de sérénité. » (Maalouf, 2002: 1).

Cet hexagone dont les côtés sont grignotés par des dents avides de liberté et de bon sens est enclavé dans un continent qui semble jaloux de le retenir. Il n'est que de méditer pendant quelques instants devant une carte de l'Europe, ajoutait-il, pour se rendre compte de cette réalité. Devant l'Atlantique, elle prend une attitude d'assaut et de défense, tandis que devant la Méditerranée, elle s'incurve en un geste gracieux d'appel. (Haïk, 1957: 36).

Une telle lecture géographique montre que la grille d'analyse privilégiée est celle de l'affect et ceci est corroboré par la déclaration que fait le narrateur autodiégétique⁷ sur les liens qui l'unissent à la France :

Ce sentiment que nous avons pour la France, l'histoire des relations entre les peuples ne lui a pas encore trouvé un nom qui le rende exactement. Le vocable académique « francophilie » est impuissant à le traduire. Il me semblait que j'étais amoureux d'une femme. (*ibidem*)

Les précédents extraits reflètent une vision de la France et de la francophonie qui était celle d'une partie des Libanais, peu désireux de revendiquer leur arabité. Il est possible de rapprocher les épanchements du narrateur de certains récits figurant dans la « Revue Phénicienne » dont les pages sont jalonnées de références à la France protectrice des faibles, civilisatrice des peuples, mère de toutes les justes libertés. » (Jabbour, 2004: 22). Les relations entre la France et le Mont-Liban sont antérieures à la période du mandat français.

L'intervention de la France en 1861 lors de la persécution des chrétiens de Damas et du Mont-Liban par les Ottomans, puis le fait que le français soit devenu la langue des luttes nationales contre l'Empire ottoman, ont contribué à tisser des liens privilégiés entre la France et le Liban (Abou, 1962: 346). Cette idée est exprimée de façon récurrente dans *Joumana*. L'admiration que le narrateur éprouve à l'égard de la France prend les traits d'une véritable passion amoureuse :

7 Le terme est emprunté à Gérard Genette (Genette, 1972).

Au lieu d'aller vers l'amour et les plaisirs épuisants, je restais en tête à tête avec cette langue que je fouillais comme un os. J'imaginai ce que je deviendrais si quelque cataclysme devait un jour me priver des livres français. Comme on meurt de faim et de soif, je mourrais. (Haïk, 1957: 37)

La langue française de Farjallah Haïk : une langue étrangère ?

La relation de Haïk à la langue française n'est pas sans rappeler celle évoquée par le narrateur de *Joumana*. L'amour que porte l'auteur à sa langue d'écriture se traduit dans ses textes par une recherche permanente de pureté et de précision, et par un lyrisme qui transparait notamment dans ses descriptions de la montagne libanaise. Mais si écrire en français est un choix pour le romancier, il ne s'agit pas d'un choix exclusif. La langue arabe est en quelque sorte présente dans le texte puisque Haïk mêle à la langue française, le dialecte libanais. La présence de ce dernier se manifeste de diverses manières, notamment sous forme d'emprunts structuraux. Ainsi, nous retrouvons dans le texte des expressions idiomatiques traduites littéralement de l'arabe comme dans les exemples suivants :

« Allez coudre avec une autre aiguille » (Haïk, 1947: 96) pour dire *Changez de méthode ou changez de refrain*.

« Simple comme avaler de l'eau » (*idem*: 118) pour *Simple comme bonjour*.

« Chose jolie ! » (*idem*: 27) pour *C'est du beau*.

« Ma défaite » (*ibidem*) pour *Pauvre de moi*.

À ces calques s'ajoutent des unités lexicales arabes translittérées en lettres latines. Le titre du roman en est une illustration, et nous en retrouvons d'autres sous forme d'interjections, qu'il s'agisse de noms communs ou d'onomatopées :

« Chouh » (*idem*: 26) pour *Comment*.

« Yeh yeh » (*idem*:16) pour *Tss tss*.

« Hiss » (*idem*: 64) pour *Chut*.

Par ailleurs, l'auteur réserve à certains mots un usage un peu particulier. Ainsi dans l'extrait suivant, l'emploi de l'adjectif « gros » peut paraître déroutant : « Ces gros mots de 'famille', de 'profanation', il ne les aimait pas beaucoup, parce qu'ils sont comme des lames de couteau qui fouillent dans l'intérieur de l'homme. » (*idem*: 96). Cet exemple trouverait-il sa place dans la liste d'usages erronés que dénonce Hayssam Kotob (El-Hage, 2010) ? S'agit-il de confusion (« gros » à la place de « grand ») ou d'une rénovation de sens, d'une métaphore vive (Ricœur, 1975) ? On peut noter que ces libanaises (si l'on prend le parti de les considérer comme tels) côtoient, par ailleurs, une langue pure et sophistiquée. D'ailleurs, Anis Abou-Ghannam voit dans cet usage particulier des deux langues un phénomène motivé et note que la coexistence

même inégale, de deux langues aussi distantes l'une de l'autre que le sont l'arabe et le français au sein d'une œuvre littéraire dont les racines plongent dans le sol libanais semble le résultat d'une constante historique et d'un choix volontairement conscient. L'histoire conditionne, en partie, l'écriture. En fait, il s'agit d'une double histoire : celle qui précède, de plusieurs siècles l'écrivain et celle qui l'accompagne et contribue à sa formation. (Abou Ghannam, 1992: 7).

Outre leur fonction pittoresque qui permet de plonger le lecteur au cœur de la réalité des personnages et de représenter de façon satisfaisante le parler du villageois libanais, ces emprunts traduisent une interaction entre langue maternelle et langue d'adoption. Anis Abou Ghannam voit dans la présence de ces deux langages, français et libanais, qui s'actualisent dans le texte romanesque, une manifestation de sa double orientation culturelle (*ibidem*). Nous pouvons même dire que ces échanges amincissent les frontières qui existent entre les deux langues. À travers eux, l'auteur confirme sa position d'étranger mais crée, ce faisant, une langue adoptée hybride qu'il habite d'une manière très visible.

La philie de Farjallah Haïk à l'égard de la langue et de la culture française ne l'empêche pas d'apposer à sa langue d'écriture l'empreinte des origines. Et l'ailleurs démonisé dans *Al Ghariba* n'est pas un pays étranger que l'on compare au pays natal : c'est plutôt l'opposition ville/village qui est exacerbée dans le roman. Le rejet dont

Ernestine est victime dévoile les réflexes identitaires d'une communauté repliée sur elle-même. L'image positive de la femme saine, qui ne se maquille pas et qui est essentiellement destinée à devenir mère, s'oppose à celle pervertie de l'Étrangère, une femme artificielle qui s'adonne à des plaisirs stériles. En ceci, *Al Ghariba* nous renseigne autant sur la stigmatisation des étrangers et sur le rejet de la différence que sur le caractère irréductible de l'altérité féminine dans une société aux structures figées.

Bibliographie :

ABOU, Selim (1962). *Le Bilinguisme arabe-français au Liban*. Paris: P.U.F.

ABOU-GHANNAM, Anis (1998). *Farjallah Haik : Un romancier libanais entre deux cultures (Etude de style)*, Doctorat d'Etat. France.

DARWICHE JABBOUR, Zahida (2004). « La francophonie au Liban et les défis de la mondialisation. », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*. N° 56. pp. 17-33.

EL-HAGE, Anne-Marie (2010). *L'Orient-le-jour* [online]. Liban [disponible le 29/02 /2012]

<URL :http://www.lorientlejour.com/article/651146/Lorsque__libanaises__et__franbanais__prennent_dassaut_la_langue_francaise.html>.

GENETTE, Gérard (1972). *Figures III*. Paris: Editions du Seuil.

GILMAN, Sander L. (1996). *L'autre et le moi : stéréotypes occidentaux de la race, de la sexualité et de la maladie*. Paris: P.U.F.

HAÏK, Farjallah ([1947] 1993). *Al Ghariba*. Zouk Mikael-Liban: Corrêa-Hatem.

HAÏK, Farjallah ([1957] 1999). *Joumana*. Paris: Stock.

HAMON, Philippe (1972). « Pour un statut sémiologique du personnage », *Littérature*, n° 6, pp. 86-110.

MAALOUF, Amin (2002). « Nos langues et nous », *L'Orient-le-jour*, n° 10589, p.1.

RICCEUR, Paul (1975). *La Métaphore vive*. Paris: Seuil.